



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	28-2520-6	Numéro de la version :	15.00
Date de parution :	2023/03/21	Remplace la version datée de :	2022/08/05

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif structural pour plastiques DP8005 Scotch-Weld(MC) 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

62-2786-0430-1	62-2786-0436-8	62-2786-0437-6	62-2786-1445-8	62-2786-1450-8
62-2786-3630-3	62-2786-3936-4	H0-0019-2537-1	HB-0041-9728-9	HB-0044-6896-1
HB-0044-7223-7	JS-3000-5009-8			

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Adhésif

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:

08-8284-5, 28-2521-4

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION

IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 28-2521-4
Date de parution : 2025/01/15

Numéro de la version : 11.02
Remplace la version datée de : 2025/01/15

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif structural pour plastiques DP8005 Scotch-Weld(MC) 3M(MC), composant B

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Carcinogénicité : Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes**Mentions de danger**

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de provoquer le cancer.

Mises en garde**Prévention :**

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	2455-24-5	30 - 60 Secret Fabrication *	Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle
Polymère d'acrylate	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	688-84-6	10 - 20 Secret Fabrication *	Méthacrylate de 2-éthylhexyle
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	21282-97-3	1 - 15	Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle
Microsphères creuses de verre	Secret	1 - 10	Not Applicable

	Fabrication		
AGENT ANTICHOCH	20882-04-6	3 - 7 Secret Fabrication *	Hydrogénosuccinate de [2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle]
Anhydride Succinique	108-30-5	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Anhydride succinique
Alcool tétrahydrofurfurylique	97-99-4	< 0.3	Alcool tétrahydrofurfurylique
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	< 0.2	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	0 - 0.2	Méthacrylate de méthyle
Styrène monomère	100-42-5	< 0.2	Benzène, éthenyl-
Anhydride maléique	108-31-6	< 0.002	Anhydride maléique

Microsphères creuses de verre est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.
Polymère d'acrylate est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Condition

Aldéhydes
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
Cyanure d'hydrogène
Vapeurs ou gaz irritants
oxydes d'azote

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides;

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition

professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Styrène monomère	100-42-5	ACGIH	MPT: 10 ppm; STEL: 20 ppm	
Anhydride maleique	108-31-6	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur): 0.01 mg/m ³	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	ACGIH	MPT:50 ppm;STEL:100 ppm	Sensibilisant Cutanée
Alcool tétrahydrofurfurylique	97-99-4	AIHA	MPT:2 mg/m ³ (0.5 ppm)	la peau

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	blanc cassé
Odeur	Acrylique douce
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	$\geq 82,2$ °C
Point d'éclair :	103,3 °C [<i>Méthode de test</i> : Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	$\leq 13,3$ Pa [<i>@ 20 °C</i>]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	0,98 g/ml
Densité relative	0,98 [<i>Ref Std</i> :Eau=1]
Hydrosolubilité	Légère (< 10 %)
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	23 469 mm ² /sec
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	7,3 g/l [<i>Détails</i> :Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant A]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0,8 % [<i>Détails</i> :Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant A]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	392 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] [<i>Détails</i> :Tel que fourni]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serremments thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Styrène	100-42-5	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Adhésif structural pour plastiques DP8005 Scotch-Weld(MC) 3M(MC), composant B

Styrène	100-42-5	Probablement cancérigène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
---------	----------	--	--

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	Ingestion	Rat	LD50 4 000 mg/kg
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
AGENT ANTICHOC	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
AGENT ANTICHOC	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Anhydride Succinique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Anhydride Succinique	Ingestion	Rat	LD50 1 510 mg/kg
Alcool tétrahydrofurfurylique	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Alcool tétrahydrofurfurylique	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 3,1 mg/l
Alcool tétrahydrofurfurylique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29,8 mg/l
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 7 900 mg/kg
Styrène monomère	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Styrène monomère	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11,8 mg/l
Styrène monomère	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg
Anhydride maleique	Dermale	Lapin	LD50 2 620 mg/kg
Anhydride maleique	Ingestion	Rat	LD50 1 030 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aigüe

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	Lapin	Aucune irritation significative
MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	Lapin	Irritation minimale.
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Lapin	Aucune irritation significative
AGENT ANTICHOC	Jugement professionnel	irritant légère
Anhydride Succinique	Données	Corrosif

Adhésif structural pour plastiques DP8005 Scotch-Weld(MC) 3M(MC), composant B

	in Vitro	
Alcool tétrahydrofurfuryle	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Irritant
Styrène monomère	Jugement professionnel	irritant légère
Anhydride maleique	Homme et animal	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	Lapin	Aucune irritation significative
MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	Lapin	Aucune irritation significative
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Lapin	Aucune irritation significative
AGENT ANTICHOC	Données in Vitro	Corrosif
Anhydride Succinique	Risques pour la santé similaires	Corrosif
Alcool tétrahydrofurfuryle	Lapin	Irritant grave
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Méthacrylate de méthyle	Lapin	irritant légère
Styrène monomère	Jugement professionnel	Irritant modéré
Anhydride maleique	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	Données in Vitro	sensibilisant
MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	Cochon d'Inde	sensibilisant
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Mouris	Non classifié
AGENT ANTICHOC	Jugement professionnel	sensibilisant
Anhydride Succinique	Mouris	sensibilisant
Alcool tétrahydrofurfuryle	Mouris	Non classifié
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	sensibilisant
Méthacrylate de méthyle	Homme et animal	sensibilisant
Styrène monomère	Cochon d'Inde	Non classifié
Anhydride maleique	Multiple espèces animales.	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Anhydride Succinique	Composants similaires	sensibilisant
Méthacrylate de méthyle	Humain	Non classifié
Anhydride maleique	Humain	sensibilisant

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
-----	------	--------

Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	In Vitro	N'est pas mutagène
MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	In Vitro	N'est pas mutagène
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	In vivo	N'est pas mutagène
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
AGENT ANTICHOC	In Vitro	N'est pas mutagène
Anhydride Succinique	In Vitro	N'est pas mutagène
Alcool tétrahydrofurfurylique	In Vitro	N'est pas mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	N'est pas mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthacrylate de méthyle	In vivo	N'est pas mutagène
Méthacrylate de méthyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Styrène monomère	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Styrène monomère	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Anhydride maleique	In vivo	N'est pas mutagène
Anhydride maleique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Anhydride Succinique	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Homme et animal	Non-cancérogène
Styrène monomère	Ingestion	Mouris	Cancérogène
Styrène monomère	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	29 jours
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine		Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	49 jours
MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles		Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	Ingestion	Non classifié pour la développement		Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	56 jours
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Alcool tétrahydrofurfurylique	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Alcool tétrahydrofurfurylique	Dermale	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	13 semaines
Alcool tétrahydrofurfurylique	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	47 jours
Alcool tétrahydrofurfurylique	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	90 jours
Alcool tétrahydrofurfurylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,3 mg/l	pendant l'organogénèse
Styrène monomère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 21 mg/kg/jour	3 génération

Styrène monomère	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
Styrène monomère	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
Styrène monomère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	60 jours
Styrène monomère	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Styrène monomère	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pendant la grossesse
Anhydride maleique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maleique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maleique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
AGENT ANTICHOX	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Anhydride Succinique	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Alcool tétrahydrofurfurylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Styrène monomère	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces animales.	LOAEL 4,3 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Mouris	LOAEL 2,1 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Styrène monomère	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Styrène monomère	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pas disponible
Anhydride maleique	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	Ingestion	système vasculaire Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	29 jours
MÉTHACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE	Ingestion	cœur Système endocrinien système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 360 mg/kg/day	90 jours
Acétoacétate de 2-[(2-méthyl-1-oxoallyl)oxy]éthyle	Ingestion	système vasculaire Système nerveux yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	90 jours
Anhydride Succinique	Ingestion	cœur la peau Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	13 semaines
Alcool tétrahydrofurfurylique	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,2 mg/l	90 jours
Alcool tétrahydrofurfurylique	Inhalation	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	90 jours
Alcool tétrahydrofurfurylique	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	90 jours
Alcool tétrahydrofurfurylique	Ingestion	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 69 mg/kg/day	91 jours
Alcool tétrahydrofurfurylique	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	28 jours
Alcool tétrahydrofurfurylique	Ingestion	Système endocrinien rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600	28 jours

					mg/kg/day	
Alcool tétrahydrofurfurylique	Ingestion	foie yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 781 mg/kg/day	91 jours
Alcool tétrahydrofurfurylique	Ingestion	cœur Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	28 jours
Méthacrylate de méthyle	Dermale	le système nerveux périphérique	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	système olfactif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	foie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	rénale et / ou de la vessie cœur la peau Système endocrinien tube digestif système vasculaire foie muscles Système nerveux système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 90,3 mg/kg/day	2 années
Styrène monomère	Inhalation	système auditif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Styrène monomère	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Styrène monomère	Inhalation	foie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 0,85 mg/l	13 semaines
Styrène monomère	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	LOAEL 1,1 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,85 mg/l	7 jours
Styrène monomère	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	10 jours
Styrène monomère	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	LOAEL 0,09 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	cœur tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,3	2 années

Adhésif structural pour plastiques DP8005 Scotch-Weld(MC) 3M(MC), composant B

		cheveux muscles rénale et / ou de la vessie			mg/l	
Styrène monomère	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 500 mg/kg/day	8 semaines
Styrène monomère	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Styrène monomère	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 677 mg/kg/day	6 mois
Styrène monomère	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	470 jours
Styrène monomère	Ingestion	cœur système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 35 mg/kg/day	105 semaines
Anhydride maleique	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,0011 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Inhalation	Système endocrinien système vasculaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie cœur foie yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0098 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/day	80 jours
Anhydride maleique	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 250 mg/kg/day	183 jours
Anhydride maleique	Ingestion	cœur Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	183 jours
Anhydride maleique	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	80 jours
Anhydride maleique	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/day	90 jours
Anhydride maleique	Ingestion	la peau Système endocrinien système immunitaire yeux système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	80 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Styrène monomère	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	28-2521-4	Numéro de la version :	11.02
Date de parution :	2025/01/15	Remplace la version datée de :	2025/01/15

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU

AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2022, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	08-8284-5	Numéro de la version :	27.00
Date de parution :	2022/08/05	Remplace la version datée de :	2021/10/19

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF STRUCTURAL POUR SURFACES EN MATÉRIÈRES PLASTIQUES 8005 SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC),
BLANC CASSÉ PARTIE A

Numéros d'identification de produit

LA-D100-1659-5	LA-D100-1659-6	LA-D100-0111-4	LA-D100-0111-5	LA-D100-0111-6
62-2886-7530-9	62-2886-8530-8	LT-0000-9035-8		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif structural

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 4.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Mutagénicité des cellules germinales : Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquide combustible.

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer des anomalies génétiques.

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
ADIPATE DE POLYESTER	Secret	40 - 70	Not Applicable

	Fabrication		
ETHYLENE-IMINE POLYFONCTIONNELLE	64265-57-2	15 - 40 Secret Fabrication *	TRIS[3-(2-METHYLAZIRIDINYL)PROPANOATE] DE TRIMETHYLOLPROPANE
Hexaéthyl[μ-(1,6-hexanediamine- κ _N :κ _{N'})]dibore	223674-50-8	6 - 18	BORE, HEXAETHYL[μ-(1,6- HEXANEDIAMINE-.KAPPA.N:KAPPA. N')]DI-
Silice amorphe	67762-90-7	0.5 - 1.5	Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice
Dioxyde de Titane	13463-67-7	≤ 0.5	Oxyde de titane (TiO ₂)

ADIPATE DE POLYESTER est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Aldéhydes
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

oxydes d'azote

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	MPT:10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Blanc
Odeur	Odeur douce
Valeur de seuil d'odeur	Pas de données disponibles
pH	Ne s'applique pas

Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	$\geq 82,2$ °C
Point d'éclair :	82,2 °C [<i>Méthode de test</i> : Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	$\leq 13,3$ Pa
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,063 g/ml
Densité relative	1,063 [<i>Ref Std</i> : Eau=1]
Hydrosolubilité	Légère (< 10 %)
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	49 000 mPa-s [<i>@ 23 °C</i>]
Composés Organiques Volatils	≤ 65 g/l [<i>Méthode de test</i> : Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] [<i>Détails</i> : Teneur en COV (EU)]
Pourcentage de matières volatiles	5 - 10 % en poids [<i>Méthode de test</i> : méthode ACS]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	7,8 g/l [<i>Détails</i> : Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0,8 % [<i>Détails</i> : Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	65 g/l [<i>Méthode de test</i> : Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] [<i>Détails</i> : Tel que fourni]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serremments thoraciques.

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Génotoxicité:

Génotoxicité et mutagénicité : Pourrait interagir avec le matériel génétique et, possiblement, modifier l'expression génétique.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:

Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
ETHYLENE-IMINE POLYFONCTIONNELLE	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
ETHYLENE-IMINE POLYFONCTIONNELLE	Inhalation- poussières / brouillard	Rat	LC50 0,252 mg/l

**ADHÉSIF STRUCTURAL POUR SURFACES EN MATÉRIÈRES PLASTIQUES 8005 SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC),
BLANC CASSÉ PARTIE A**

	(4 heures)		
ETHYLENE-IMINE POLYFONCTIONNELLE	Ingestion	Rat	LD50 3 038 mg/kg
Hexaéthyl[μ-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	Ingestion	Rat	LD50 693 mg/kg
Silice amorphe	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
ETHYLENE-IMINE POLYFONCTIONNELLE	Lapin	irritant légère
Hexaéthyl[μ-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	Lapin	Aucune irritation significative
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
ETHYLENE-IMINE POLYFONCTIONNELLE	Lapin	Corrosif
Hexaéthyl[μ-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	Jugement professionnel	Irritant grave
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
ETHYLENE-IMINE POLYFONCTIONNELLE	Homme et animal	sensibilisant
Hexaéthyl[μ-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	Cochon d'Inde	sensibilisant
Silice amorphe	Homme et animal	Non classifié
Dioxyde de Titane	Homme et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
ETHYLENE-IMINE POLYFONCTIONNELLE	Humain	sensibilisant

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
ETHYLENE-IMINE POLYFONCTIONNELLE	In vivo	Mutagénique
Hexaéthyl[μ-(1,6-hexanediamine-kappa.N:kappa.N')]dibore	In Vitro	N'est pas mutagène
Silice amorphe	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
-----	------	---------	--------

**ADHÉSIF STRUCTURAL POUR SURFACES EN MATÉRIÈRES PLASTIQUES 8005 SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC),
BLANC CASSÉ PARTIE A**

Silice amorphe	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ETHYLENE-IMINE POLYFONCTIONNELLE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	4 heures

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Silice amorphe	Inhalation	système respiratoire silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	08-8284-5	Numéro de la version :	27.00
Date de parution :	2022/08/05	Remplace la version datée de :	2021/10/19

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit

3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca